

FEAMPA 2021-2027	<i>GALPA Cornouaille</i>
FICHE ACTION N°1	Optimiser la valeur ajoutée des ressources maritimes locales
TYPE D'ACTION	Mise en œuvre de stratégies de développement local mené par les acteurs locaux
DATE D'EFFET	<i>Date de signature de la présente convention/et ou de l'avenant ou notification.</i>
1. DESCRIPTION GÉNÉRALE	
a) Problématique spécifique de cette action	
<p>Le territoire génère une abondante diversité de produits de la mer locaux de qualité (poissons, bivalves, céphalopodes, crustacés, algues...) alimentant les marchés régionaux, nationaux et internationaux. Un écosystème dense et riche d'acteurs de la transformation et de la commercialisation y est également présent.</p> <p>Or, la diminution des débarquements, la concentration des entreprises de transformation ainsi que les transitions impactent directement la productivité primaire du milieu, sa compétitivité et ses capacités de résilience.</p> <p>Face à ces constats, les acteurs locaux s'accordent sur l'importance d'identifier et de mettre en place de nouveaux débouchés économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nouvelles productions (alimentaires ou non) à haute valeur ajoutée (cosmétique, thérapeutique, agricole...) ciblant les espèces pêchées, cultivées ou transformées localement ; ▪ valorisation des co-produits et sous-produits par l'optimisation via l'économie circulaire ; ▪ nouveaux circuits de commercialisation ; ▪ diversification des activités. <p>Ces ressorts économiques veilleront à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux en lien avec les transitions. L'achat et la consommation de produits locaux bruts ou transformés poursuivent de nombreux intérêts : accroître les revenus des entreprises, augmenter la notoriété de la filière et communiquer sur les savoir-faire. Il rend visible la diversité des ressources halieutiques, leur durabilité environnementale, éduque à la saisonnalité, sensibilise au « manger local ». Il concourt également à la réduction de l'empreinte carbone liée au transport des produits alimentaires. Les restaurateurs (particuliers) et les structures touristiques sont des vecteurs majeurs de découverte et de valorisation des ressources maritimes du territoire à mobiliser. La situation géographique de la Cornouaille marquée par son ultrapériphéricité entraîne des problématiques très spécifiques en matière de logistique et plus généralement de connexions avec les principales destinations des produits.</p> <p>Enfin, au-delà de la valorisation de ses ressources, la dynamique économique d'un territoire et son attractivité reposent également sur sa capacité à attirer de nouvelles entreprises, de nouvelles expertises. Fort d'un écosystème dense d'acteurs de l'innovation, le territoire souffre d'un manque de visibilité de ce potentiel existant qu'il s'agira de pallier.</p>	
b) Descriptif et effets attendus sur le territoire	
<p>L'objectif est de générer la meilleure plus-value pour l'ensemble des acteurs de la filière.</p> <p>Les projets accompagnés pourraient concerner la recherche de nouveaux modes de production (co-culture, AMTI...), le développement des biotechnologies marines, la création de nouveaux modes de conditionnements et de préparation des produits, le transfert de savoir-faire entre filières. Cette orientation doit pouvoir bénéficier de l'expertise des organismes bretons et cornouillais de recherche et d'innovation (Adria, MNHN, CEA Tech, Technopole, campus mondial de la mer, Cluster Ialys), reconnus au niveau national et international.</p> <p>Le développement de circuits de commercialisation de proximité, tant vers les consommateurs que vers la restauration collective, constitue une voie de diversification pour les entreprises, faisant d'ailleurs écho aux attentes des politiques publiques. Ces actions visant à la promotion du « Bien manger local » s'appuieront sur les initiatives existantes (ou conduites sur d'autres territoires). Elles seront menées en étroite collaboration avec les filières agricoles, par exemple dans le cadre des démarches de Projets Alimentaires de Territoire des EPCI de Cornouaille ou du département.</p> <p>L'analyse, l'expérimentation et la création d'outils mutualisés pourront être accompagnés (à titre d'exemples: bassin de purification collectif, laboratoire de transformation pour le secteur agroalimentaire, plateforme logistique pour les produits de la mer...).</p> <p>Des démarches d'économie circulaires seront encouragées. La structuration à terme de filières de réutilisation, recyclage, nécessitant une massification des apports, pourrait être conduite en collaboration avec d'autres territoires bretons.</p> <p><i>Sont notamment attendus comme effets sur le territoire :</i></p>	

Valorisation des produits de la mer locaux et savoir- faire associés

- Création de valeur ajoutée locale en vue du maintien et de la création d'emplois dans les filières de l'économie bleue
- Meilleure connaissance par les citoyens-consommateurs, des jeunes et des familles des produits de la mer locaux (diversité, origine, durabilité environnementale, saisonnalité)
- Augmentation de l'achat, de la commercialisation et de la consommation des produits de la mer locaux (dont ceux jusqu'ici peu valorisés ou méconnus) - valorisation du « merroir »

Diversification des activités

- Expérimentations et développement de nouvelles technologies/productions/commercialisations innovantes et structurantes
- Accroissement des revenus pour les acteurs locaux via la création de nouveaux débouchés économiques
- Intensification des partenariats scientifiques/professionnels

Démarche d'économie circulaire - valorisation optimale des ressources

- Acquisition d'un socle commun de connaissances sur les circuits de revalorisation des ressources maritimes et des flux
- Valorisation optimisée des co-produits et sous-produits issus des activités maritimes
- Accroissement des liens et de l'interconnaissance des filières de l'économie bleue en vue d'une valorisation optimale des produits et des savoir-faire

2. EXEMPLES DE PROJETS

Valorisation des produits de la mer locaux et des savoir-faire associés

- Formation-actions pour le développement de l'approvisionnement en produits halieutiques locaux par les chefs de restaurant et les services de restauration collective
- Actions de formations, de promotion autour des produits de la mer
- Création d'évènement pédagogique, d'outils de communication visant à sensibiliser les élèves dans les cantines
- Ateliers – conférences – débats « temps d'échanges » pour valoriser les produits locaux, les savoir-faire, les projets innovants et structurants des filières de l'économie bleue cornouaillaise

Diversification des activités et innovation

- Etudes de diversification (nouveaux développements biotech, AMTI...)
- Etude de marché en vue d'une valorisation optimisée de nouvelles espèces et mise en œuvre de programme de mitigation des impacts lors de l'arrivée de nouvelles espèces
- Réflexion collective sur de nouveaux conditionnements, nouveaux modes de transformation répondant à des demandes émergentes de consommateurs ou d'autres marchés
- Ateliers/formation avec l'innovation / marketing pour les entreprises de transformation

Outil mutualisé - logistique

- Outil de purification mutualisé pour un groupe de conchyliculteurs
- Création d'une plateforme logistique pour fluidifier l'approvisionnement des produits la mer en Cornouaille
- Atelier - outil mutualisé pour les entreprises de la transformation des produits de la mer

Démarche d'économie circulaire – valorisation optimale des ressources

- Expérimentations collectives multi-partenariales, étude de marché sur l'économie circulaire et la valorisation des produits de la mer (co-produits, revalorisation des déchets, recyclage au niveau des zones portuaires...)
- Mobilisation des acteurs de l'innovation et de l'entreprenariat afin d'identifier les solutions durables dans un esprit de co-construction trans-filière
- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs des filières en matière d'écoconception, de tri et de recyclage des matériaux et outils
- Journée d'acculturation des « décideurs locaux » aux enjeux des filières du maritime

FEAMPA 2021-2027	<i>GALPA Cornouaille</i>
FICHE ACTION N° 2	Renforcer l'attractivité des métiers et des formations et encourager l'interconnexion des filières de l'économie bleue sur le sujet
TYPE D'ACTION	Mise en œuvre de stratégies de développement local mené par les acteurs locaux
DATE D'EFFET	<i>Date de signature de la présente convention/et ou de l'avenant ou notification.</i>
1. DESCRIPTION GÉNÉRALE	
a) Problématique spécifique de cette action	
<p>Depuis plusieurs années, les filières de l'économie bleue sont confrontées à une pénurie de main d'œuvre qualifiée et des difficultés de recrutement dans les formations associées.</p> <p>Malgré des actions promotionnelles et l'existence d'un écosystème propice au développement de l'emploi maritime, le renouvellement des effectifs n'est pas assuré. Ces secteurs souffrent d'un déficit d'attractivité et d'un manque de visibilité de leurs formations. Les mobilités professionnelles restent peu valorisées et des inadéquations entre l'offre de formation et les compétences recherchées par les entreprises sont constatées.</p> <p>La méconnaissance de certaines structures accompagnant à la formation et à l'emploi (pôle emploi, CIO...) et des personnels enseignants concernant les métiers maritimes participent également à ces difficultés.</p> <p>Face au vieillissement des actifs (secteur de la pêche), le renouvellement des effectifs constitue une des priorités stratégiques visant au maintien des activités maritimes sur le territoire. De plus, la pérennité et le développement de toute filière d'avenir repose sur sa capacité à générer des emplois attractifs et durables. Ainsi, l'attractivité des métiers de la mer reste un enjeu majeur en Cornouaille.</p> <p>Parallèlement, les filières de l'économie bleue subissent de profondes mutations (dûes au changement climatique, à la transition écologique). Ces mutations incitent les acteurs à adapter leurs pratiques, à moderniser leurs outils les obligeant à acquérir de nouvelles compétences, à se former continuellement. Le développement des filières émergentes s'accompagne de nouveaux métiers.</p>	
b) Descriptif et effets attendus sur le territoire	
<p>L'objectif de cette fiche action sera de sensibiliser aux métiers de la mer, accroître leur visibilité et celle des formations associées. Une approche mutualisée entre filières sera fortement privilégiée. Les actions visant à promouvoir les compétences transverses, les aptitudes et les appétences accompagnant ces métiers seront encouragées. Les initiatives et outils mis en place par les professionnels et structures d'accompagnement du monde agricole devront être une source d'inspiration. La mise en place de formations, d'outils de découverte et de promotion des métiers pour susciter des vocations permettront de conforter les hommes et les femmes intéressés par ces secteurs dans leur choix professionnel.</p> <p>L'objectif sera également d'améliorer la perception des activités des filières de l'économie bleue auprès d'un public élargi. Les actions de médiation et de mise en avant des projets innovants conduits par les professionnels devraient y contribuer. Il s'agira également d'accompagner l'installation, la transmission des entreprises et l'insertion vers les métiers maritimes. Plusieurs publics seront ciblés : la jeune génération, les personnes en reconversion ou insertion sociale, les demandeurs d'emplois, les femmes ainsi que les prescripteurs de la formation. Des actions pourront être menées en s'appuyant sur les dynamiques locales conduites par les acteurs moteurs de la Cornouaille (mission locale, ACTIFE, Entreprendre au féminin, femmes de Bretagne). La stratégie DLAL veillera également à accompagner la formation/l'acquisition de connaissances interconnaissances des professionnels dans un souci de complémentarité et de bonnes pratiques.</p> <p><i>Sont notamment attendus comme effets sur le territoire :</i></p> <p><u>Promotion des métiers, formations et compétences des filières de l'économie bleue</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des compétences professionnelles en valorisant les dispositifs de formation existants ▪ Amélioration de la visibilité des formations et des métiers de l'économie bleue et des passerelles potentielles ▪ Amélioration et modernisation de l'image des métiers et des entreprises de la mer ▪ Maintien et développement d'un vivier de main-d'œuvre qualifiée réduisant les difficultés de recrutement des entreprises ▪ Amélioration de la perception des activités halieutiques par le grand public mise en avant des actions engagées par les professionnels ▪ Des prescripteurs (enseignants, pôle emploi, conseillers d'orientation) sensibilisés aux enjeux des filières de l'économie bleue ▪ Des mobilités professionnelles favorisées grâce à la reconnaissance des compétences professionnelles 	

Favoriser l'installation, la transmission des entreprises et d'insertion vers les métiers maritimes

- Développement de modèles économiques et organisationnels de tutorats visant à faciliter la transmission des compétences et l'installation des entreprises
- Renforcement des dispositifs d'aide à l'installation facilitant la transmission d'entreprises et de savoir-faire
- Augmentation des recrutements des jeunes actifs, des personnes en réinsertion et des femmes dans les filières de l'économie bleue

2. EXEMPLES DE PROJETS

Promotion des métiers, formations et compétences des filières de l'économie bleue

- Mise en place de formations - outils de sensibilisation - portes ouvertes des entreprises pour susciter des vocations et revaloriser les métiers pour les rendre plus attractifs
- Forum des métiers de la mer et du littoral en collaboration avec les structures de l'emploi, de l'insertion, centres de formation et des entreprises du territoire

Améliorer la perception des activités des filières de l'économie bleue auprès d'un public élargi

- Événements ponctuels de découverte des métiers/savoir-faire en complémentarité des événements existants en partenariat avec les acteurs socio-professionnels des filières
- Représentation des métiers auprès de prescripteurs : temps d'échanges professionnels/prescripteurs (enseignants, conseillers d'orientation, agents des pôles emplois), visites d'entreprises, centre de formation professionnels
- Actions promotionnelles des nouveaux métiers en lien avec les filières émergentes

Favoriser l'installation, transmission des entreprises et insertion vers les métiers maritimes

- Développement de temps collectifs d'information technique à destination des professionnels en lien avec des thématiques spécifiques (ex : économie circulaire)
- Création d'un dispositif de mise en réseau des professionnels pour favoriser la transmission des entreprises
- Développement - renforcement et valorisation des dispositifs d'aide à l'installation facilitant la transmission d'entreprises et de savoir-faire
- Actions et chantier de découverte des métiers de la mer (ex : construction d'un bateau innovant , Marine academy..)
- Mise en œuvre d'un rallye de découverte des métiers axés sur les métiers des filières de l'économie bleue

Mobilité professionnelle et compétences transverses

- Temps d'échange et de concertation autour des métiers et compétences des entreprises afin de visualiser les emplois complémentaires : mutualiser à terme les initiatives, les compétences et les réseaux

Accompagnement des entreprises dans leurs transitions

- Démarche d'accompagnement des entreprises dans un développement d'activité durable et responsable (ex : RSE)

FEAMPA 2021-2027	<i>GALPA Cornouaille</i>
FICHE ACTION N° 3	Soutenir les transitions et la reconquête du bon état écologique du milieu littoral
TYPE D'ACTION	Mise en œuvre de stratégies de développement local mené par les acteurs locaux
DATE D'EFFET	<i>Date de signature de la présente convention/et ou de l'avenant ou notification.</i>
1. DESCRIPTION GÉNÉRALE	
a) Problématique spécifique de cette action	
<p>Les activités primaires sont particulièrement dépendantes de leurs milieux de production. La richesse des écosystèmes et leurs productivités sont étroitement corrélées à la qualité trophique et sanitaire des eaux, aux apports des bassins versants et aux effets du changement climatique. De fortes pressions (anthropiques, climatiques) pèsent sur ces milieux menaçant leurs équilibres et leurs fonctionnements.</p> <p>Les fermetures sanitaires, le déclassement des masses d'eaux, le développement de pathogènes, l'effondrement des stocks de poissons bleus (sardine) engendrent des pertes économiques conséquentes pour les pêcheurs et aquaculteurs. A cela s'ajoutent des risques de pollutions (navigation commerciale, plaisance, zone portuaire) et de submersion marine dans les zones littorales les plus vulnérables. Ainsi, l'amélioration de la qualité trophique et sanitaire des masses d'eaux, la préservation de la biodiversité, des zones humides rétro-littorales, la lutte contre les pollutions marines, reste des enjeux prioritaires sur le territoire. Ils visent à « <i>garantir un équilibre entre protection de l'environnement marin et développement socio-économique</i> ».</p> <p>Les professionnels sont soumis à des impératifs complexes consistant à maintenir une activité économique tout en intégrant dans leurs pratiques les impératifs de préservation de l'écosystème dont ils dépendent, et les obligations réglementaires qui en découlent. Dans cette perspective, les professionnels se doivent d'adapter leurs pratiques en privilégiant des économies d'énergies, des techniques vertueuses pour l'environnement.</p>	
b) Descriptif et effets attendus sur le territoire	
<p>Cette fiche action a pour objectif de renforcer l'engagement du territoire dans la préservation de son écosystème littoral et maritime et dans l'amélioration de la productivité du milieu marin en lien avec les projets menés précédemment. Ces actions viendront en complémentarité de celles menées par les SAGE, les aires marines protégées (Natura 2000, PNMI) et les acteurs de la recherche.</p> <p>Un second objectif majeur est l'accompagnement des filières de l'économie bleue à faire face aux conséquences du réchauffement climatique (atténuation, anticipation, adaptation) et aux transitions énergétique et environnementale, notamment en terme d'études prospectives et d'expérimentations.</p> <p>Les projets accompagnés pourront concerner :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des actions visant à une meilleure compréhension des causes de dégradation des écosystèmes ▪ le partage/ la mise en place de bonnes pratiques, de mesures de gestion exemplaires et de développement de nouvelles pêcheries ou productions visant une durabilité environnementale, économique et sociale ▪ la mise en place d'actions visant à agir sur la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau ▪ des expérimentations en lien avec l'adaptation au changement climatique, aux transitions ▪ des initiatives de sensibilisation du grand public aux sources de dégradation des ressources halieutiques et de la biodiversité (ex : observation du plancton) et aux mesures de gestion adoptées par les pêcheurs et aquaculteurs ▪ l'acquisition de données/ d'observations sur les ressources et les impacts des effets du changement climatique sur les écosystèmes via des projets partenariaux scientifiques/professionnels <p>Sont notamment attendus comme effets sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration nette de la qualité sanitaire et trophique des masses d'eaux ▪ Préservation renforcée de la biodiversité et l'accroissement de la productivité halieutique ▪ Renforcement de l'acquisition et de la diffusion de données, d'observations sur les ressources et les impacts des effets du changement climatique sur les écosystèmes ▪ Meilleure identification et réduction des sources de dégradations (pollutions, multiplicité des usages) impactant les écosystèmes et les activités primaires halieutiques ▪ Intensification des collaborations scientifiques/organisations professionnels/entreprises/associations ▪ Des acteurs engagés dans les transitions énergétiques et environnementales ▪ Mise en place d'interconnexions fortes entre les filières de l'économie bleue autour de bonnes pratiques et technologies vertueuses pour l'environnement 	

- Meilleure visibilité des projets/actions conduits par les scientifiques, centres de formation et professionnels en lien avec la préservation de l'environnement

2. EXEMPLES DE PROJETS

Acquisition et partage de connaissances pour l'amélioration de l'état écologique du milieu

- Expérimentation de nouveaux dispositifs de suivi de la qualité des eaux littorales à des fins aquacoles en lien avec les SAGE et les professionnels (syndicat des conchyliculteurs du sud Finistère)
- Mise en place d'un observatoire du plancton - analyse des interactions entre le plancton et le poisson bleu
- Etudes d'impacts environnemental complémentaires sur les techniques de pêche ou d'élevage existants et expérimentations de nouvelles techniques de production vertueuses pour l'environnement
- Projets/études d'observations scientifiques-professionnels pour l'acquisition de connaissances sur les ressources et les écosystèmes
- Etudes d'identification des sources de pollutions terrestres (zones portuaires et autres) et de mise en place d'outils de mitigation conduites en collaboration avec les acteurs du monde agricole

Sensibilisation à la préservation des ressources et mise en avant des bonnes pratiques des professionnels

- Séminaire annuel grand public présentant les projets collaboratifs scientifiques - professionnels en lien avec les enjeux de préservation de l'écosystème maritime et littoral
- Mise en place de modules de sensibilisation aux enjeux environnementaux dans les cursus des professionnels en lien avec les spécialistes du territoire
- Projet « L'eau : gouvernance d'un commun Terre-Mer » : actions de sensibilisation visant à promouvoir une gouvernance tripartite (professionnels, collectivités, association/citoyens) propice à l'interconnaissance sur l'économie d'eau

Accompagnement des professionnels dans les transitions et à faire face au réchauffement climatique

- Etude d'opportunité pour l'exploitation de nouvelles espèces d'intérêt commercial
- Conduite de projets scientifiques pour observer les effets du réchauffement climatique sur diverses méthodes d'élevage et de culture d'espèces aquacoles
- Capitaliser sur les résultats du projet "Réalisation d'un prototype de filet de pêche professionnel biosourcé et biodégradable pour test en conditions réelles en Iroise » porté par le PNMI
- Etude prospective sur les alternatives énergétiques aux hydrocarbures (GPL, hydrogène, électrique, vélique...) et les investissements portuaires accompagnant ces transitions (numérique, écologique et énergétique)
- Capitaliser les résultats sur l'identification d'un schéma opérationnel de gestion et de valorisation des engins de pêches usagés et des déchets marins collectés en bacs à marée en Iroise
- Actions/ animations concourant au développement du « Label port propre » à d'autres ports cornouaillais

FEAMPA 2021-2027	<i>GALPA Cornouaille</i>
FICHE ACTION N° 4	Développer une conscience maritime pour une gestion partagée de l'espace maritime et littoral
TYPE D'ACTION	Mise en œuvre de stratégies de développement local mené par les acteurs locaux
DATE D'EFFET	<i>Date de signature de la présente convention/et ou de l'avenant ou notification.</i>

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

a) Problématique spécifique de cette action

La Cornouaille subit de fortes pressions anthropiques au niveau de sa zone côtière et maritime : augmentation de la population résidentielle, croissance de l'attractivité touristique, multiplicité des usages. L'accès à l'espace littoral tend à se raréfier et devient concurrentiel. Parallèlement, le changement climatique génère des contraintes de structuration de l'espace (recul du trait de côte, submersion marine, ...). Les emprises portuaires et foncières dédiées aux activités maritimes traditionnelles ou de loisirs s'en trouvent menacées impactant leur maintien et leurs potentialités de développement économique. A cela s'ajoutent la multiplicité des outils de planification souvent perçus comme complexes, l'absence de concertation entre acteurs et l'approche segmentée des problématiques maritimes et terrestre.

L'acceptabilité des activités constitue également un enjeu majeur au développement des activités maritimes sur le littoral. Celle-ci repose sur une approche concertée en amont des projets pour une meilleure appropriation des impacts engendrés par ces activités. Or, vecteur d'acculturation aux enjeux maritimes de tous les publics et à tous les âges de la vie, l'éducation à la mer facilite cette acceptabilité. Dans un contexte renforcé de préservation des milieux, les messages véhiculés et adressés au grand public et aux plus jeunes concernant les usages des activités, leurs impacts, les métiers, les savoir-faire ont un rôle essentiel. Ils renforcent l'acceptabilité des activités, contribuant à véhiculer une image plus positive et réaliste des métiers, pouvant susciter des vocations. Ces connaissances concourent à une prise de conscience de la richesse et de la plus-value apportées par la cohabitation d'activités maritimes multiples et complémentaires sur un territoire. La mer doit ainsi être envisagée comme une source de richesse et pourvoyeuse d'emplois divers. Les acteurs du tourisme, des activités de loisirs (plaisance, nautisme...) constituent des vecteurs de découverte sur lesquels s'appuyer.

b) Descriptif et effets attendus sur le territoire

Une optimisation des espaces côtiers, portuaires et rétro-littoraux afin de permettre le développement durable des activités maritimes présentes et maintenir l'attractivité maritime du territoire est recherchée. Il est donc nécessaire de mener une réflexion commune sur ces enjeux majeurs afin d'adopter une gestion spatiale du littoral équilibrée, favorisant l'interconnaissance des acteurs sur l'interface terre-mer.

La Commission mer et littoral, associant une pluralité d'acteurs maritime (élus et privés), représente un outil pertinent pour favoriser la concertation et le débat dans le cadre d'élaboration de projets de développement économique et d'aménagement. Des études prospectives des activités maritimes pourront être accompagnées afin de maintenir l'attractivité maritime du territoire, répondre aux besoins des secteurs primaire (pêche, aquaculture) et des opportunités des filières émergentes, en complémentarité de celles existantes.

Cette fiche action visera également à accompagner des projets facilitant l'accès à l'information par le grand public dans une perspective de sensibilisation et d'appropriation des enjeux maritimes et des usages. Ces actions pourraient se faire dans le cadre d'activités touristiques ou de loisirs (plaisance, nautisme, randonnée...). La Cornouaille pourra s'appuyer sur son tissu d'acteurs reconnus (Haliotika, MNHN, ...) pour faciliter l'accès à l'information par la vulgarisation des sujets maritimes. Ainsi, ceci favorisera les comportements vertueux pour l'environnement et facilitera la cohabitation grâce à l'interconnaissance. Enfin, cette acculturation maritime de la population participera également au renforcement de l'attractivité des métiers et des savoir-faire maritimes et ainsi qu'à leur pérennisation.

Sont notamment attendus comme effets sur le territoire :

- Un renforcement de l'appropriation citoyenne des enjeux maritimes
- Un renforcement du lien terre – mer
- L'amélioration de la connaissance et de la perception du milieu maritime
- L'acculturation des élus aux enjeux maritimes
- Meilleure connaissance et perception de la fragilité des milieux et de la nécessité de les préserver dès le plus jeune âge
- Une gestion équilibrée du littoral entre les usages
- Une préservation du foncier maritime et du foncier portuaire dans une optique de pérennisation des activités primaires et le développement de filières émergentes

2. EXEMPLES DE PROJETS

Gouvernance – renforcement du lien terre - mer

- Journées de cohérence terre – mer : cycles de rencontres des gestionnaires et élus des SCOT, des SAGE et des acteurs professionnels – prise en compte des enjeux partagés
- Concertations entre les acteurs économiques présents sur l'interface terre mer à l'image de l'association RIA pour prévenir d'éventuels conflits d'usage
- Cycles de temps d'échanges dédiés à une acculturation des élus aux enjeux des activités maritimes

Education et sensibilisation aux enjeux maritimes

- Mise en place d'aires marines éducatives (ex : à Loctudy)
- Projet A Fish toi ! : création d'un site web répertoriant les actions pédagogiques en lien avec l'éducation à la mer existante, facilitant la mise en relation des professionnels pour des interventions ciblées (scolaire), un réseau d'éducateurs à la nature, les actions classes de mer et valorisant la pêche à pied
- Création d'un centre de ressources, d'accompagnement et d'éducation à la mer
- Renouvellement des scénographies des centres de médiation culturelle et scientifique dédiés aux filières de l'économie bleue : mise en valeur de la modernisation et l'innovation techniques des savoir-faire et des outils
- Participation à des événements culturels et sportifs pour une diffusion large des connaissances
- Création d'un centre de coordination des météo locales dans un objectif d'acquisition d'une culture du maritime
- Développement de séjours touristiques autour de la protection de la mer
- Etude sur la sociologie familiale des gens de mer (parcours de vie, transmission des valeurs culturelles maritimes)

Acceptation des activités littorales

- Actions collectives avec l'appui des scientifiques en amont des projets favorisant leur acceptation
- Création de modules de formation/mallettes pédagogiques portant sur la sensibilisation aux enjeux maritimes
- Organisation de café – débat autour de la cohabitation des usages

FEAMPA 2021-2027	<i>Nom du GALPA</i>
FICHE ACTION N°5	Activités de coopération
TYPE D'ACTION	
DATE D'EFFET	<i>Date de signature de la présente convention/et ou de l'avenant ou notification.</i>
1. DESCRIPTION GÉNÉRALE	
a) Description générale de l'action	
<p>L'aide vise à accompagner la définition et la mise en place des actions de coopération territoriale dans le domaine de l'économie bleue.</p> <p>L'aide peut être accordée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux projets de coopération interterritoriale (à l'intérieur de l'Etat membre) ou transnationale (entre territoires relevant de plusieurs Etats membres) ; - au titre d'un soutien technique préparatoire pour des projets de coopération, à condition que le GALPA puisse démontrer qu'il prépare effectivement la mise en œuvre d'un projet. 	
b) Plus-value de la coopération et effets attendus sur le territoire	
<p>Les projets de coopération visent à créer des synergies avec d'autres territoires ou entre différents acteurs de plusieurs territoires dans une optique de réponse à des problématiques locales. Il s'agit avant tout d'échanger, partager, mutualiser des connaissances, des expériences, des outils, voir des initiatives. Ces démarches peuvent être conduites avec des territoires limitrophes (GALPA breton) ou plus éloignés.</p> <p>Comme démontré dans le dispositif 2014-2020, la multiplicité des GALPA et l'ensemble des thématiques/enjeux abordés à travers les stratégies locales offrent un panel riche d'expériences inspirantes parfois transposables qui seront sources de réflexion pour de futurs projets. Il s'agira de tirer parti de similitudes, de complémentarités ou d'atteindre une masse critique permettant de surmonter des contraintes et obstacles identifiés sur plusieurs territoires.</p> <p>Cette démarche peut par conséquent s'appliquer à l'ensemble des thématiques et enjeux identifiés dans le cadre de la présente stratégie.</p> <p>A noter que l'évaluation conduite sur le bilan de la précédente programmation mentionne un manque sur cette thématique qu'il conviendra de pallier au cours de cette prochaine programmation. En Cornouaille, plusieurs projets inter-GALPA ont été initiés dans la programmation 2014 -2020 du fait de porteurs de projets au périmètre d'action départemental ou plus large que celui couvert par le GALPA. Ces initiatives ont permis de développer des partenariats pérennes entre les différents territoires bretons et d'ancrer des habitudes de collaborations. Néanmoins, seuls deux projets de coopération avaient été identifiés (projets n'ayant finalement pu aboutir du fait du contexte sanitaire) malgré l'existence de nombreuses thématiques communes à d'autres territoires.</p> <p>Ainsi, si les deux projets initiés précédemment seront menés dans le cadre de ce prochain dispositif, la Cornouaille souhaite s'investir davantage dans des synergies inter-territoires, conscient de la richesse et de la plus-value de ces expériences. Il s'agira de s'appuyer sur L'ouverture du DLAL FEAMPA aux filières de l'économie devrait accroître les besoins d'échange, de partage, de mutualisation des connaissances avec d'autres territoires limitrophes ou transnational. En effet, de nombreuses thématiques et problématiques sont communes (gestion des co-produits et des déchets, valeur ajoutée des ressources maritimes, attractivité des métiers...) et pourraient trouver une réponse collective et structurée afin d'en augmenter leur pertinence et leur visibilité. Le second objectif poursuivi est de stimuler les capacités d'initiatives et d'expérimentation des différentes filières de l'économie bleue via l'acquisition de connaissances et compétences déjà.</p> <p>De manière générale, ces coopérations viseront à la création et au développement de partenariats pérennes et durables et permettront de répondre à des objectifs /enjeux identifiés à travers la stratégie. Le bon déroulement des projets de coopération repose sur une procédure établie assez chronophage (identification du besoin, identification des partenaires pertinents, proposition du programme de travail, mise en œuvre du projet). Le réseau d'acteurs et de partenaires mis en place dans le dispositif 2014-2020 ainsi que les différents réseaux de GALPA (régional, national et FAMENET) veilleront à faciliter ces coopérations.</p> <p>Sont notamment attendus comme effets sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer de nouveaux partenariats et collaborations et renforcer la mise en réseau des acteurs dans une perspective de réponse collective à des enjeux communs ▪ Capitaliser sur des expériences existantes, échanger sur des bonnes pratiques conduites sur d'autres territoires afin de faire émerger des initiatives/projets/actions innovantes sur le GALPA 	

- Transmettre aux acteurs des filières de l'économie bleue du territoire de la Cornouaille des procédures/pratiques/des projets concrets et opérationnels déjà conduits sur d'autres territoire

2. EXEMPLES DE PROJETS

Voici à ce jour quelques pistes de projets identifiés :

Fiche 1 - Encourager l'innovation et renforcer la valorisation des produits et savoir- faire des filières de l'économie bleue

- Voyage d'étude portant sur la technique de la technique ikejimé au Japon afin de transposer les bonnes pratiques associées
- Organisation de voyages d'études visant à identifier/ s'inspirer et transposer des bonnes pratiques (ex : initiatives conduites en restauration collective sur le pays de Barval sur l'Axe 4 FEP et DLAL FEAMP 2014 - 2020)
- Capitaliser sur les expérimentations conduites sur les GALPA en lien avec les démarches d'économie circulaire portant sur la valorisation des co-produits et sous-produits issus de la pêche et de l'aquaculture et celles ayant attrait au recyclage des engins de pêche usagés (notamment les filets)

Fiche action 3 - Contribuer à la reconquête du bon état écologique du milieu marin et littoral

- Voyage d'étude sur la déprédation des phoques en Irlande et Ecosse
- Interroger les GALPA sur les actions conduites en lien avec l'attractivité des métiers, la mise en place des volets maritime des SCOT, l'articulation envisagée PAT - projet issu du DLAL FEAMPA,

Comme sur la précédente programmation, les réseaux breton, national et européen (FARMET) de GALPA faciliteront assurément l'identification et la mise en place de partenariats pertinents pour conduire des projets de coopération au différentes échelles géographiques.